

Bureau du 13 janvier 2003

Décision n° B-2003-1017

commune (s) : Mions

objet : **Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable sur un terrain situé lieu-dit Léopha et appartenant à la société Sogaris**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La desserte en eau potable de la première phase du centre-vie situé à proximité de la plateforme logistique de la Communauté urbaine à Mions, sur une voirie parallèle au boulevard des Nations, nécessite la pose d'une canalisation publique d'eau potable ainsi que deux branchements et deux poteaux d'incendie.

Les parcelles concernées sont cadastrées sous les numéros 135 et 145 de la section AB et sont propriété de la société Sogaris.

Aux termes de la convention qui est présentée au Bureau, ladite propriétaire consent, à titre gratuit, une servitude de passage de canalisation au profit de la Communauté urbaine.

Les frais d'actes notariés sont estimés à 457 € ;

Vu ladite convention ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve la convention.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0137, le 18 mars 2002 pour la somme de 5 000 004 € en dépenses.

4° - Le montant des frais d'actes notariés estimés à 457 € à payer en 2003, sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe de la direction de l'eau - compte 211 100 - fonction 1111.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,